

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 7 novembre 2016, à 20h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

PRÉSENTS :

Mme Doris Lavoie,	Mairesse
M. Robert Duchesne conseiller	district # 1
M. Yves Rossignol, conseiller	district # 2
Mme Éliane Champigny conseillère	district # 3
M. Tony Côté, conseiller	district # 4
M. Marc Richard, conseiller	district # 5
M. Christian Desgagnés, conseiller	district # 6

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Kathy Fortin, directrice générale adjointe

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue de la mairesse et constat du quorum

À 20h00, la Mairesse, Madame Doris Lavoie préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

3. ADMINISTRATION

3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5199-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour, tout en ajoutant les points suivants :

5. CORRESPONDANCE

- 5.J.1. Lettre du Ministre de la Culture et des communications et Ministre responsable de la protection et de la promotion de la langue française
- 5.J.2. Lettre du Directeur général par intérim du Ministère de la Culture et des communications-

10. AFFAIRES NOUVELLES

- 10.A. Nomination direction générale par intérim
- 10.B. Mandat Madame Doris Lavoie et Monsieur Marc Richard
- 10.C. Mandat Me Saucier - Empiètement et troubles du voisinage
- 10.D. Motion de félicitations
- 10.E. Motion de félicitations - Montée des Héros
- 10.F. Motion de félicitations - Soirée de la reconnaissance des bénévoles

3.B. EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3

OCTOBRE 2016 ET DES SÉANCES
EXTRAORDINAIRES DU 12 OCTOBRE ET DU 14
OCTOBRE 2016

5200-2016

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 et des séances extraordinaires du 12 octobre 2016 et du 14 octobre 2016.

ORDRE DU JOUR

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue de la Mairesse et constat du quorum
3. Administration
 - 3.A. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
 - 3.B. Exemption de la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 et des séances extraordinaires du 12 octobre 2016 et du 14 octobre 2016
 - 3.C. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 et des séances extraordinaires du 12 octobre 2016 et du 14 octobre 2016
 - 3.D. Retour et commentaires sur les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 et des séances extraordinaires du 12 octobre 2016 et du 14 octobre 2016
 - 3.E. Dépôt du certificat d'enregistrement des personnes habiles à voter
 - 3.F. Remise de la trousse des nouveaux arrivants
 - 3.G. Rapport de la mairesse
4. Résolutions
 - 4.A. Option Transport - Demande de contribution 2016 pour le transport Accès Loisirs
 - 4.B. Les avocats Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C. - Services professionnels 2017
 - 4.C. Fédération des Villages-relais du Québec - Cotisation 2017-2018
 - 4.D. Récif 02 - Invitation au colloque « Pour une Gouvernance équitable »
 - 4.E. Régie du parc industriel du secteur sud - Prévisions budgétaires 2017
 - 4.F. Adjudication du contrat de déneigement - 2016-2017
 - 4.G. Équipe Alma-Lac-Saint-Jean - Colloque Ressources humaines
 - 4.H. Dépôt de la 23^{ième} liste des nouveaux arrivants
 - 4.I. Hygiène du milieu - Réparation des équipements pour le dosage du chlore
 - 4.J. Hygiène du milieu - Réparation de la volute d'une pompe pour les eaux usées
 - 4.K. Hygiène du milieu - Travaux électriques station de pompage PP2
 - 4.L. Corporation du Parc Régional du Lac Kénogami - Demande de subvention 2017 pour l'entretien du sentier pédestre et de balisage du Lac Kénogami
 - 4.M. Évaluation de la stabilité du talus de la rue Méty - Dépôt du rapport révisé de la firme SNC-Lavalin

- 4.N. Mont Lac-Vert - Achat d'équipements et outils divers pour l'entretien
 - 4.O. Appel d'offres sur invitation pour la réfection de la toiture de la maison des jeunes La Zone - Autorisation
 - 4.P. Transporteurs en vrac comté Lac-Saint-Jean inc. - appui
 - 4.Q. Les avocats Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C. - Mandat dans le dossier Route Verte BPR-Infrastructure inc.
5. Correspondance
- 5.A. Remerciements
 - 5.A.1. AFÉAS d'Hébertville
 - 5.B. Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Bulletin de liaison Le Réseau culturel du Saguenay-Lac-Saint-Jean
 - 5.C. Justice alternative Lac-Saint-Jean - Retour d'informations
 - 5.D. Bureau des congrès Alma Lac-Saint-Jean - Nouvel encart publicitaire
 - 5.E. Fédération Québécoise des Municipalités - Rapport d'activité 2015-2016
 - 5.F. Association des propriétaires du Havre de Belle-Rivière - Rang Belle-Rivière
 - 5.G. Société d'histoire du Lac-Saint-Jean - invitation à la rencontre des partenaires
 - 5.H. Fleurons du Québec - Classification horticole
 - 5.I. Propriétaire du 433 rue Turgeon - Demande de rencontre
 - 5.J. Le Ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française - Protection et mise en valeur de notre patrimoine culturel
 - 5.K. Le Ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française - Soutien pour renforcer le visage français du Québec
 - 5.L. Ville D'Alma - Commémoration du jour du souvenir
 - 5.M. Contribuable anonyme - Questionnement sur l'application de la réglementation municipale
6. Loisirs et culture
- 6.A. Spectacle Vilain Pingouin et Noir Silence - Aide financière
 - 6.B. Financement agricole Canada - Autorisation pour la signature de l'accord de financement
 - 6.C. Bâtiment sanitaire - Octroi du contrat pour l'alimentation électrique
 - 6.D. Regroupement loisirs et sports (RLS)- Autorisation à déposer une demande de subvention
 - 6.E. Soutien aux installations sportives et récréatives - Subvention
 - 6.F. Regroupement Loisirs et Sports (RLS) - Rencontre des membres
7. Urbanisme
- 7.A. Location d'espace d'entreposage des véhicules récréatifs au camping municipal - Couverture d'assurance
 - 7.B. Dérogation mineure - 130, chemin Lac-Gamelin Est
 - 7.C. Dérogation mineure - 375, rue Racine

- 7.D. Adoption du règlement 487-2016 modifiant le règlement de zonage 364-2004 et ses amendements en vigueur
 - 7.E. Avis de motion - Règlement 488-2016 pour l'imposition d'une taxe spéciale pour l'exécution de travaux d'entretien dans le cours d'eau Dufour
 - 7.F. Offre de service au Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP) pour les années 2017-2018-2019
 - 7.G. Adoption du Code des bonnes pratiques de navigation sur le Lac-Vert
 - 7.H. Parc Industriel du Secteur Sud - Demande d'exclusion de la zone agricole
8. Dons et subventions
- 8.A. Solican Lac-Saint-Jean Est - Campagne de financement 2017
 - 8.B. Corporation résidence le Pionnier d'Hébertville - Demande de commandite
 - 8.C. Fondation Équilibre - Invitation à un dîner-bénéfice
 - 8.D. Sedphoto - Publicité calendrier 2017
 - 8.E. Cercle des Années d'Or d'Hébertville - Demande de gratuité de la salle Multifonctionnelle et commandite vin d'honneur
 - 8.F. Opération Nez Rouge Lac-Saint-Jean-Est - Demande d'aide financière
 - 8.G. Tel-Aide - Invitation au cocktail-bénéfice
 - 8.H. M. Maurice Savard - demande de gratuité
 - 8.I. Canards Illimités - Invitation à un événement-bénéfice
 - 8.J. Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA) - Demande de gratuité de la Palestre
 - 8.K. Fondation de l'Hôtel Dieu d'Alma - Demande d'aide financière
9. Rapport des comités
10. Affaires nouvelles
- 10.A. _____
 - 10.B. _____
11. Liste des comptes
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

3.C. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2016 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 12 OCTOBRE ET DU 14 OCTOBRE 2016

5201-2016

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 et des séances extraordinaires du 12 octobre et du 14 octobre 2016, dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soient approuvés tels que rédigés.

3.D. RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2016 ET DES

SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 12 OCTOBRE
ET DU 14 OCTOBRE 2016

Aucun commentaire soulevé.

**3.E. DÉPÔT DU CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT
DES PERSONNES HABLES À VOTER**

Aucun document déposé.

**3.F. REMISE DE LA TROUSSE DES NOUVEAUX
ARRIVANTS**

Il y a remise de la trousse aux nouveaux arrivants présents ainsi que prise de photos. Ceux qui sont absents seront ultérieurement contactés.

3.G. RAPPORT DE LA MAIRESSE

Mme Doris Lavoie fait la lecture du rapport de la mairesse pour l'année 2016

5202-2016

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le dépôt du rapport de la mairesse pour l'année 2016. Le document est déposé aux archives municipales pour consultation publique.

4. RÉSOLUTIONS

**4.A. OPTION TRANSPORT - DEMANDE DE
CONTRIBUTION 2016 POUR LE TRANSPORT
ACCÈS LOISIRS**

CONSIDÉRANT QUE ce mode de transport est très utilisé par des jeunes qui s'adonnent aux sports de glisse;

CONSIDÉRANT QUE l'horaire, le nombre de transports offerts et la promotion seront semblables à ceux de l'an passé;

5203-2016

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le versement d'une contribution financière à la MRC LAC-SAINT-JEAN EST de 2 500 \$ représentant la quote-part de la Municipalité pour OPTION TRANSPORT ACCÈS LOISIRS, pour le transport en autobus vers le Mont Lac-Vert.

**4.B. LES AVOCATS GAUDREULT, SAUCIER,
SIMARD, S.E.N.C. - SERVICES PROFESSIONNELS
2017**

CONSIDÉRANT la complexité du Code municipal et de la Loi des Municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a pas de services du contentieux et qu'elle ne désire pas procéder à l'embauche d'un avocat;

CONSIDÉRANT les services rendus par cette firme d'avocats au cours des dernières années;

5204-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Yves

Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter l'offre de services professionnels de la firme d'avocats Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C. pour l'année 2017 et d'autoriser la Mairesse et la direction générale à signer cette entente pour et au nom de la Municipalité. La mensualité sera de 252,75 \$ plus taxes.

4.C. FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS DU QUÉBEC - COTISATION 2017-2018

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville est l'un des 53 Villages-Relais reconnus par le Gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville est membre de Villages-Relais;

CONSIDÉRANT QUE cette association milite pour faire connaître les Villages-Relais et pour que le Gouvernement finance des campagnes publicitaires à cette fin;

5205-2016

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De renouveler l'adhésion 2017-2018 à la Fédération des Villages-Relais au montant de 1 180 \$ plus taxes.

4.D. RÉCIF 02 - INVITATION AU COLLOQUE « POUR UNE GOUVERNANCE ÉQUITABLE »

L'organisme Récif 02 - Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean invite le Conseil municipal à participer au colloque « Pour une gouvernance équitable » qui se tiendra le 29 novembre 2016;

5206-2016

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard et appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'autoriser Mme Éliane Champigny à participer au colloque en défrayant les coûts d'inscription au montant de 30 \$ et d'en défrayer tous les frais afférents.

4.E. RÉGIE DU PARC INDUSTRIEL DU SECTEUR SUD - PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville fait partie intégrante de la Régie intermunicipale du parc industriel du secteur sud;

CONSIDÉRANT QU'à ce titre, elle doit approuver les prévisions budgétaires de la Régie;

5207-2016

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adopter les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale du parc industriel du secteur sud pour l'année 2017 indiquant une quote-part de 13 680 \$.

4.F. ADJUDICATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT 2016-2017

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a produit un appel d'offres sur invitation relatif au déneigement de chemins, de trottoirs, de rues, de ruelles, de stationnements pour 2016-2017;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu deux (2) offres des quatre (4) demandées aux entrepreneurs suivants;

Entreprise	Montant	Certificat d'assurance
Déneigement SM	aucun	Non
Terrassement Ghislain Tremblay	aucun	Non
Béton D.R.T.	43 460,55	Oui
Aménagement Pelletier	39 900,00	Oui

5208-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accorder le contrat de déneigement 2016-2017 à l'entreprise Aménagement Pelletier pour la somme de 39 900 \$ taxes incluses.

4.G. ÉQUIPE ALMA LAC-SAINT-JEAN -COLLOQUE RESSOURCES HUMAINES

L'organisme Équipe Alma-Lac-Saint-Jean, en partenariat avec Emploi-Québec Saguenay-Lac-Saint-Jean, organise, le 10 novembre prochain, un colloque en gestion des ressources humaines s'adressant, tout particulièrement, à l'ensemble des entreprises et organismes du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Sous le thème « Les ressources humaines au Cœur du développement stratégique » ce colloque a pour but de sensibiliser et d'outiller les participants sur les pratiques novatrices en gestion des ressources humaines.

5209-2016

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la participation de la mairesse Mme Doris Lavoie et de la directrice générale adjointe à ce colloque tenu à Alma le 10 novembre prochain au coût de 55 \$ par personne et d'en défrayer tous les frais afférents.

4.H. DÉPÔT DE LA 23^{ième} LISTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

5210-2016

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

129 Lemieux Florence 75, chemin des Sables

D'accepter la 23^{ième} liste officielle des « Nouveaux arrivants » à Hébertville et de lui souhaiter la bienvenue.

4.I. HYGIÈNE DU MILIEU - RÉPARATION DES ÉQUIPEMENTS POUR LE DOSAGE DU CHLORE

CONSIDÉRANT l'usure constatée des conduites et de l'instrumentation des équipements nécessaires au dosage du chlore;

CONSIDÉRANT QUE ces équipements, conçus en plastique haute densité, ont une durée de vie approximative de 10 ans;

CONSIDÉRANT les budgets prévus pour l'entretien régulier;

5211-2016

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la réparation des équipements pour le dosage du chlore au coût de 3 242 \$ plus taxes chez Pompes Saguenay selon la soumission #19734.

4.J. HYGIÈNE DU MILIEU - RÉPARATION DE LA VOLUTE D'UNE POMPE POUR LES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT le bris constaté de la volute d'une des pompes pour les eaux usées;

CONSIDÉRANT la possibilité de ré-usiner la pièce d'équipement endommagée;

CONSIDÉRANT les disponibilités budgétaires pour procéder à une telle réparation;

5212-2016

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la réparation de la volute de la pompe Flygt 3170 au coût de 2 355 \$ plus les taxes applicables chez Industries BOFAB selon la proposition de prix #16163300DD.

4.K. HYGIÈNE DU MILIEU - TRAVAUX ÉLECTRIQUES STATION DE POMPAGE PP2

CONSIDÉRANT la résolution 5076-2016 pour la construction d'un cabanon pour la station de pompage PP2;

CONSIDÉRANT QUE les équipements intérieurs doivent être à l'abri du froid;

CONSIDÉRANT QUE le contrat octroyé ne prévoyait pas l'alimentation électrique;

CONSIDÉRANT la soumission de l'entreprise *Réjean Tremblay Entrepreneur Électricien inc.* datée du 17 mai 2016;

5213-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Tony Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater l'entreprise *Réjean Tremblay Entrepreneur Électricien inc.* pour la fourniture et l'installation de l'alimentation électrique dans le cabanon de la station de pompage PP2 au coût de 3 221,50 plus taxes. Les travaux s'inscrivent dans la programmation de la TECQ 2014-2018 et seront défrayés à même la subvention accordée.

4.L. CORPORATION DU PARC RÉGIONAL DU LAC KÉNOGAMI - DEMANDE DE SUBVENTION 2017 POUR L'ENTRETIEN DU SENTIER PÉDESTRE ET DE BALISAGE DU LAC KÉNOGAMI

CONSIDÉRANT QUE le Parc régional du lac Kénogami représente un potentiel de développement touristique important pour la région et plus particulièrement pour la Municipalité d'Hébertville;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation du Parc régional du lac Kénogami constitue un élément organisationnel œuvrant à la mise en valeur de ce parc régional;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation a un budget annuel de 59 757 \$ afin de réaliser divers travaux d'entretien tels que : l'entretien et le développement des sentiers pédestres, la gestion du système de balisage, la sécurité dans les sentiers pédestres;

CONSIDÉRANT QUE la demande de l'organisme à la Municipalité est de 3 585 \$;

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la demande de la Corporation du Parc régional du lac Kénogami et de lui allouer la somme de 3 585 \$ pour l'année 2017.

4.M. ÉVALUATION DE LA STABILITÉ DU TALUS DE LA RUE MÉSY - DÉPÔT DU RAPPORT RÉVISÉ DE LA FIRME SNC-LAVALIN

CONSIDÉRANT la résolution 5103-2016 à l'effet qu'une expertise devait être réalisée pour le talus de la rue Mésy;

CONSIDÉRANT la rencontre du 24 octobre 2016 avec les professionnels mandatés et les contribuables concernés par la problématique;

CONSIDÉRANT l'avis technique révisé du 27 octobre 2016 ainsi que les recommandations formulées par la firme SNC-Lavalin;

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le dépôt de l'avis technique préparé par la firme SNC-Lavalin.

Et de contacter le Ministère de la Sécurité publique afin que leur expertise dans le domaine soit mise à contribution pour évaluer le plan d'intervention et des mesures à mettre en place.

4.N. MONT LAC-VERT - ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET OUTILS DIVERS POUR L'ENTRETIEN

CONSIDÉRANT la fin de l'entente avec un tiers pour la location mensuelle d'un coffre d'outils;

5214-2016

5215-2016

CONSIDÉRANT les besoins spécifiques pour l'entretien mécanique du matériel roulant et autres pour les opérations du Mont Lac-Vert;

CONSIDÉRANT l'entretien nécessaire des sentiers permanents;

CONSIDÉRANT la résolution adoptée lors de la réunion du Conseil d'administration de *Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert* du 18 octobre 2016 recommandant l'achat d'équipements divers pour l'entretien mécanique et des sentiers polyvalents;

5216-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'achat d'un coffre pour l'entretien mécanique, d'un lot d'outils et de deux souffleurs à feuilles. Le budget pour la fourniture desdits équipements est de 5 000 \$ et sera défrayé à même le surplus accumulé non affecté de la Municipalité d'Hébertville.

4.O. APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LA RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA MAISON DES JEUNES LA ZONE - AUTORISATION

CONSIDÉRANT les travaux nécessaires à la toiture de la Maison des Jeunes La Zone;

CONSIDÉRANT le programme triennal d'immobilisations déposé pour la préparation budgétaire 2016 lequel prévoyait les travaux;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ces travaux est prévue par le règlement d'emprunt #481-2016 décrétant un emprunt parapluie;

5217-2016

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol et appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la direction générale à faire un appel d'offres sur invitation aux entrepreneurs locaux pour la réfection de la toiture de la Maison des jeunes La Zone.

4.P. TRANSPORTEURS EN VRAC COMTÉ LAC-SAINT-JEAN - APPUI

CONSIDÉRANT la demande d'appui faite par Transporteurs en Vrac comté Lac-Saint-Jean;

CONDIDÉRANT le rôle important que joue Transporteurs en Vrac comté Lac-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QU'il est important d'utiliser les ressources du milieu, ce qui a pour effet de créer des retombées économiques locales appréciables;

CONSIDÉRANT QUE les camionneurs artisans sont, généralement, des payeurs de taxes dans nos municipalités;

5218-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Yves

Rossignol et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser madame la Mairesse à signer la lettre d'appui et à l'acheminer au directeur de Transports en Vrac comté Lac-Saint-Jean.

4.Q. LES AVOCATS GAUDREULT, SAUCIER, SIMARD, S.E.N.C. - MANDAT DANS LE DOSSIER ROUTE VERTE BPR-INFRASTRUCTURE INC.

CONSIDÉRANT la résolution 3876-2014 autorisant le procureur de la Municipalité à entreprendre des démarches légales concernant les anomalies constatées relevant de la surveillance du chantier d'amélioration de la Route Verte;

CONSIDÉRANT la demande introductive d'instance signifiée par la firme BPR-Infrastructures inc.;

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater *Les Avocats Gaudreault, Saucier, Simard, s.e.n.c.* pour régler la facture #15036262 de BPR-Infrastructures inc.

5. CORRESPONDANCE

5.A. REMERCIEMENTS

5.A.1. AFÉAS D'HÉBERTVILLE

L'organisme remercie la Municipalité d'avoir contribué lors du brunch-bénéfice qui avait lieu le dimanche 16 octobre 2016.

5.B. RÉSEAU BIBLIO DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - BULLETIN DE LIAISON LE RÉSEAU CULTUREL DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Le Réseau BIBLIO fait parvenir le numéro de septembre 2016 du Bulletin de liaison «Le Réseau culturel du Saguenay-Lac-Saint-Jean». Publié 4 fois par année, ce bulletin présente les diverses expériences culturelles vécues dans les municipalités. Ce sont des activités réalisées dans le cadre de l'entente spécifique de régionalisation visant à favoriser l'accessibilité à la culture dans les municipalités de moins de 5 000 habitants.

5.C. JUSTICE ALTERNATIVE LAC-SAINT-JEAN - RETOUR D'INFORMATIONS

L'organisme Justice alternative informe la Municipalité que trois autres adolescents ont été reconnu coupables dans le dossier d'infraction du cabanon situé sur les plaines vertes.

5.D. BUREAU DES CONGRÈS ALMA LAC-SAINT-JEAN - NOUVEL ENCART PUBLICITAIRE

Le Bureau des congrès Alma Lac-Saint-Jean informe la Municipalité du nouvel encart concernant l'offre de présentation d'événements corporatifs.

5219-2016

**5.E. FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS
- RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015-2016**

La Fédération Québécoise des Municipalités dépose son rapport d'activité 2015-2016.

**5.F. ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU HAVRE
DE BELLE-RIVIÈRE- RANG BELLE-RIVIÈRE**

L'association des propriétaires de Havre de Belle-Rivière adresse au programme de stabilisation des berges du Lac-Saint-Jean une demande d'intervention concernant une problématique dans le rang Belle-Rivière. Cette correspondance a été transmise à l'inspectrice en bâtiment et environnement pour suivi le 21 octobre 2016.

**5.G. SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU LAC-SAINT-JEAN -
INVITATION À LA RENCONTRE DES
PARTENAIRES**

La Société d'histoire du Lac-Saint-Jean invite la Municipalité à participer à un « focus group » qui aura lieu le 18 novembre prochain à 7h30, à la Maison des Bâtitseurs.

**5.H. FLEURONS DU QUÉBEC - CLASSIFICATION
HORTICOLE**

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

**5.I. PROPRIÉTAIRE DU 433 RUE TRUGEON -
DEMANDE DE RENCONTRE**

Le propriétaire du 433 rue Turgeon demande une rencontre avec le Conseil. Cette rencontre aura lieu lundi le 21 novembre à 13h00 à l'Hôtel de Ville. Le comité des travaux publics sera présent.

**5.J. PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE NOTRE
PATRIMOINE CULTUREL**

**5.J.1. LETTRE DU MINISTRE DE LA CULTURE
ET DES COMMUNICATIONS ET MINISTRE
RESPONSABLE DE LA PROTECTION ET
DE LA PROMOTION DE LA LANGUE
FRANÇAISE**

Le Ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, transmet une lettre pour solliciter la collaboration de la Municipalité à l'égard de la protection et de la mise en valeur du patrimoine culturel.

**5.J.2. LETTRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR
INTÉRIM DU MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DES COMMUNICATIONS**

Le directeur général par intérim du Ministère de la culture et des communications, transmet une lettre pour solliciter la collaboration de la Municipalité à l'égard de la protection et de la mise en valeur du patrimoine culturel.

5.K. LE MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET MINISTRE RESPONSABLE DE LA PROTECTION ET DE LA PROMOTION DE LA LANGUE FRANÇAISE - SOUTIEN POUR RENFORCER LE VISAGE FRANÇAIS DU QUÉBEC

Le Ministre de la Culture et des Communications et Ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française sollicite la collaboration de la Municipalité afin de soutenir les efforts du gouvernement visant à renforcer le visage français du Québec.

5.L. VILLE D'ALMA - COMMÉMORATIONS DU JOUR DU SOUVENIR

Les membres du conseil de la Ville d'Alma invitent la Municipalité à une cérémonie qui aura lieu le 11 novembre à compter de 10h30 dans le quartier Riverbend.

5.M. CONTRIBUTABLE ANONYME - QUESTIONNEMENT SUR L'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

Cette correspondance a été transmise à l'inspectrice en bâtiment et environnement pour suivi.

6. LOISIRS ET CULTURE

6.A. SPECTACLE DE VILAIN PINGOUIN ET NOIR SILENCE - AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le comité Jeux d'eau et Skate park présente, le 19 novembre prochain, un spectacle-bénéfice mettant en vedette les groupes Vilain Pingouin et Noir Silence;

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre du 13 septembre 2016, la Commission des loisirs a recommandé, dans son budget d'activités sporadiques, l'octroi d'une aide financière de 2 299,50 \$ pour payer le cachet des artistes et la gratuité de la salle Amithèque;

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter les recommandations de la Commission des loisirs et d'accorder une participation financière de 2 299,50 \$, afin de payer le cachet des artistes et la gratuité de la salle Amithèque.

6.B. FINANCEMENT AGRICOLE CANADA - AUTORISATION POUR LA SIGNATURE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT

CONSIDÉRANT QUE l'O.T.J. Notre-Dame D'Hébertville a reçu une aide financière de 20 000 \$ de Financement Agricole Canada pour la réalisation des jeux d'eau et du Skate park;

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Marc

5220-2016

5221-2016

Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la direction générale, à signer l'accord de financement du Fonds Agri-Esprit.

6.C. BÂTIMENT SANITAIRE - OCTROI DU CONTRAT POUR L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

CONSIDÉRANT QUE pour alimenter le bâtiment sanitaire, il est possible d'utiliser l'entrée électrique de la Rigolade;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Rejean Tremblay Électricien pour installer l'alimentation électrique souterraine pour le bâtiment sanitaire d'un montant de 1 248 \$ plus taxes;

5222-2016

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat à Rejean Tremblay Électricien pour installer l'alimentation électrique souterraine pour le bloc sanitaire pour un montant de 1 248 \$ plus taxes selon l'offre de services datée du 27 octobre 2016. Les coûts seront défrayés à même le fonds du règlement 481-2016 ainsi que par les fonds de la Politique nationale de la ruralité.

6.D. REGROUPEMENT LOISIRS ET SPORTS (RLS) - AUTORISATION À DÉPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une subvention de 2 000 \$ du Regroupement Loisirs et Sport pour la réalisation du skate park;

CONSIDÉRANT QU'EN raison des délais de réalisation du projet jeux d'eau et skate park, nous avons dû renoncer à la subvention;

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre du 27 octobre 2016 de la Commission des loisirs, il a été recommandé de redéposer une demande d'aide financière au Regroupement Loisirs et Sports pour la réalisation du projet jeux d'eau et skate park;

5223-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la responsable des loisirs, à redéposer une demande d'aide financière dans le programme de Développement du loisir, offert par le Regroupement Loisirs et Sports pour la réalisation du projet jeux d'eau et skate park.

6.E. SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES - SUBVENTION

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité a reçu une aide financière du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase III pour la réalisation des jeux d'eau et du skate park;

5224-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la direction générale de la municipalité d'Hébertville à conclure une entente avec le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant l'octroi d'une subvention pour la réfection de la surface et des bandes de la patinoire et l'achat de module de planche à roulettes dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase III, et à respecter toutes les conditions du Ministère rattachées à cette entente.

6.F. REGROUPEMENT LOISIRS ET SPORTS (RLS) - RENCONTRE DES MEMBRES

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement loisirs et Sports (RLS) organise une journée de réseautage avec des conférenciers invités, le 18 novembre prochain au coût de 30 \$ par personne;

5225-2016

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la responsable des loisirs, à participer à cette journée au coût de 30 \$ et de défrayer tous les frais afférents.

7. URBANISME

7.A. LOCATION D'ESPACE D'ENTREPOSAGE DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS AU CAMPING MUNICIPAL - COUVERTURE D'ASSURANCE

CONSIDÉRANT la résolution 5164-2016 autorisant l'entreposage de véhicules récréatifs au camping municipal;

CONSIDÉRANT QU'en fonction des exigences stipulées au contrat de location, il y a lieu de statuer sur la couverture d'assurance retenue pour la location 2016-2017;

5226-2016

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De confirmer à l'assureur de la municipalité la limite minimum de 250 000 \$ en guise de couverture d'assurance pour la location d'espace d'entreposage des véhicules récréatifs au camping municipal pour la saison 2016-2017. Le coût de la couverture d'assurance est de 875 \$.

7.B. DÉROGATION MINEURE - 130, CHEMIN LAC GAMELIN EST

CONSIDÉRANT que les objectifs du plan d'urbanisme ne sont pas compromis;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure ne porte pas sur un usage ou la densité, en conformité avec la loi;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure n'affecte pas les distances séparatrices prévues au règlement de zonage;

5227-2016

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la demande de dérogation mineure, recommandée par le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), pour la propriété située au 130, chemin du Lac Gamelin Est à Hébertville. La demande vise à régulariser la largeur d'un terrain à 46.75m au lieu de 50m.

7.C. DÉROGATION MINEURE - 375, RUE RACINE

CONSIDÉRANT que les objectifs du plan d'urbanisme ne sont pas compromis;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure ne porte pas sur un usage ou la densité, en conformité avec la loi;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure n'affecte pas les distances séparatrices prévues au règlement de zonage;

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la demande de dérogation mineure, recommandée par le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), pour la propriété située au 375, rue Racine à Hébertville. La demande vise à régulariser le total des marges latérales de la résidence à 5.56 mètres au lieu de 8 mètres ainsi que la marge latérale du garage à 0.43m et 0.55m au lieu de 0.6 mètre.

7.D. ADOPTION DU RÈGLEMENT 487-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 364-2004 ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE la municipalité d'Hébertville est régie par le code municipal et par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QUE le règlement de zonage 364-2004 et ses amendements en vigueur s'appliquent au territoire municipal;

ATTENDU QUE le Conseil a jugé à propos de modifier le règlement de zonage au regard des objets du présent règlement;

ATTENDU QUE les plans numéros 4862016-01 (situation existante) et 4862016-02 (situation projetée) joints au présent projet de règlement en font partie intégrante à toutes fins que de droit et qu'ils modifient le plan de zonage en vigueur;

ATTENDU QUE la grille des spécifications sous le numéro 4862016-03 joints au présent projet de règlement en fait partie intégrante à toutes fins que de droit et qu'elle modifie la grille des spécifications en vigueur;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné relativement à ce projet de règlement;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement a été adopté à la séance du 6 septembre 2016;

ATTENDU QU'une consultation publique a été tenue et qu'aucun citoyen ne s'est présenté;

ATTENDU QUE le deuxième projet de règlement a été adopté le 19 septembre 2016;
À ces causes,

5229-2016

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

IL EST RÉSOLU unanimement d'adopter le règlement qui suit :

1. Préambule

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

2. Modification de l'article 5.10.4 portant sur le stationnement et remisage d'un véhicule de camping afin d'ajouter de nouvelles dispositions concernant l'entreposage de véhicules de camping

L'article 5.10.4 intitulé « stationnement et remisage » est modifié et se lira dorénavant comme suit :

« 5.10.4 stationnement et remisage de véhicules de camping

Les véhicules de camping peuvent être stationnés et remisés sur un emplacement, un lot ou un lot distinct situé en zone résidentielle, de villégiature ou encore en zone mixte aux conditions suivantes :

1. Être localisé dans les cours latérales ou arrière à une distance minimale de 0.6m;
2. Être localisé dans la cour avant à plus de 3m d'un trottoir ou d'une bordure de trottoir entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre de chaque année;
3. Un seul véhicule de camping est autorisé par emplacement. Cependant, à l'extérieur du périmètre urbain deux véhicules de camping sont autorisés sur un emplacement ayant une superficie de plus de 5 000m².

3. Modification des usages autorisés dans la zone 119M afin d'y autoriser les usages liés au commerce de détail

La grille des spécifications est modifiée afin d'autoriser, en plus des usages déjà autorisés à l'intérieur de la zone 119M, l'usage suivant :

1° Commerce de détails

La grille des spécifications est modifiée en conséquence comme en fait foi la grille numéro 4862016-03 jointe au présent règlement.

4. Modification des usages autorisés dans la zone 127R afin d'y ajouter spécifiquement l'usage unifamiliale isolée

La grille des spécifications est modifiée afin d'autoriser, en plus des usages déjà autorisés à l'intérieur de la zone 127R, l'usage suivant :

- 1° résidence l'unifamiliale isolée, comme usage spécifiquement autorisé

La grille des spécifications est modifiée en conséquence comme en fait foi la grille numéro 4862016-03 jointe au présent règlement.

5 Modification des usages autorisés dans la zone 204Pr afin d'y ajouter

La grille des spécifications est modifiée afin d'autoriser l'implantation d'une antenne de télécommunication.

- 1° Antenne de télécommunication, comme usage spécifiquement autorisé

La grille des spécifications est modifiée en conséquence comme en fait foi la grille numéro 4772016-05 jointe au présent règlement.

6. Agrandissement de la zone 37 V à vocation résidentielle à même une partie de la zone 38F afin d'y ajouter des terrains de villégiature

Le feuillet 1 de 3 du plan de zonage est modifié afin d'agrandir la zone 37V à même une partie de la zone 38F, tel qu'en font foi les plans 4862016-01 (situation existante) et 4862016-02 (situation projetée) joints au présent règlement.

Les usages et les normes applicables dans les zones 37V et 38F ne sont pas autrement modifiés que par leur application à des limites de zones modifiées.

7. Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur en conformité des dispositions de la Loi.

**7.E. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 488-2016
POUR L'IMPOSITION D'UNE TAXE SPÉCIALE
POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX
D'ENTRETIEN DANS LE COURS D'EAU DUFOUR**

Le conseiller M. Marc Richard donne un AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente de ce Conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement pour l'imposition d'une taxe spéciale pour l'exécution de travaux d'entretien dans le cours d'eau Dufour à Hébertville.

IL EST ÉGALEMENT résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

7.F. OFFRE DE SERVICE AU SERVICE D'AIDE-CONSEIL EN RÉNOVATION PATRIMONIALE (SARP) POUR LES ANNÉES 2017-2018-2019

CONSIDÉRANT QUE le SARP offre ses services afin de mettre en valeur les bâtiments patrimoniaux et contemporains;

CONSIDÉRANT QU'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale a été adopté en 2011 par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite offrir une aide financière à ses citoyens pour des consultations auprès de ressources spécialisées en architecture;

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser une entente de trois (3) ans avec le SARP qui comprend entre 10 à 20 consultations résidentielles et/ou commerciales.

7.G. ADOPTION DU CODE DES BONNES PRATIQUES DE NAVIGATION SUR LE LAC-VERT

ATTENDU QUE la municipalité d'Hébertville veut prendre des mesures nécessaires pour assurer la sécurité, pour protéger les berges et pour éviter la prolifération des cyanobactéries sur le lac Vert;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de préserver la qualité de l'eau du lac Vert de manière à prendre des mesures nécessaires pour ne pas remettre en suspension dans le lac Vert, le phosphore et autres nutriments déposés au fond du lac par le brassage des sédiments causé par les embarcations à moteur;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Hébertville souhaite conscientiser les propriétaires et conducteurs d'embarcation à moteur à suivre et à adopter un code de conduite de navigation;

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adopter le code de navigation pour assurer la sécurité et la qualité de l'eau du Lac Vert.

7.H. PARC INDUSTRIEL DU SECTEUR SUD - DEMANDE D'EXCLUSION DE LA ZONE AGRICOLE

ATTENDU QUE le Parc Industriel Secteur Sud était déjà identifié au schéma d'aménagement de 1987;

ATTENDU QUE les démarches pour créer ce parc industriel avaient même débuté avant l'adoption du premier schéma d'aménagement de 1987;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement révisé de la MRC entré en vigueur en 2001 identifie également ce parc industriel ;

ATTENDU QUE les municipalités d'Hébertville,

5230-2016

5231-2016

d'Hébertville-Station, de Saint-Gédéon, d'Alma et de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix ont mis en place la Régie du parc industriel du secteur Sud pour la gestion et la mise en valeur de ce parc industriel ;

ATTENDU QUE des entreprises sont déjà présentes dans ce parc industriel;

ATTENDU QUE ce parc industriel, desservi par le chemin de fer, est le seul parc d'importance majoritairement situé hors de la zone agricole ;

ATTENDU QUE des entreprises majeures ont déjà signifié leur intérêt à s'établir dans ce parc industriel;

ATTENDU QUE les retombées économiques et en termes d'emplois seraient très importantes pour les municipalités faisant partie de la régie intermunicipale et pour l'ensemble des municipalités de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est;

ATTENDU QUE par le règlement 231-2014, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a modifié les limites du parc industriel pour protéger une tourbière ouverte faisant partie du parc industriel et revoir les limites de la grande affectation industrielle;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a donné un avis favorable pour le projet de règlement 231-2014 de la MRC;

ATTENDU QUE la modification proposée aux limites du parc industriel du secteur sud implique d'exclure de la zone agricole certaines parcelles sans réel potentiel agricole;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 65 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, une demande d'exclusion peut être déposée uniquement par une MRC ou une municipalité locale avec l'appui de la MRC ;

ATTENDU QUE la demande d'exclusion touche le territoire des municipalités d'Hébertville et d'Hébertville-Station;

ATTENDU QU'il a été convenu, par la MRC et les municipalités faisant partie de la Régie du parc industriel secteur, que les municipalités d'Hébertville et d'Hébertville-Station déposeront la demande d'exclusion alors que ladite régie agira comme mandataire des deux municipalités;

5232-2016

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De déposer une demande d'exclusion de la zone agricole commune avec la municipalité d'Hébertville-Station visant à revoir les limites du parc industriel du secteur sud;

De désigner comme mandataire la régie du Parc industriel secteur Sud pour la préparation des documents relatifs à la demande d'exclusion et pour les communications avec la CPTAQ.

5233-2016

8. DONS ET SUBVENTIONS

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer les subventions aux organismes suivants en vertu de l'article 90 de la loi sur les compétences municipales :

8.A. SOLICAN LAC-SAINT-JEAN EST - CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2017

L'organisme demande une aide financière pour l'année 2017. La demande est refusée.

8.B. CORPORATION RÉSIDENCE LE PIONNIER D'HÉBERTVILLE - DEMANDE DE COMMANDITE

L'organisme demande de commandite à la Municipalité pour l'achat d'équipements. Un montant de 100 \$ a été octroyé.

8.C. FONDATION ÉQUILIBRE - INVITATION À UN DÎNER-BÉNÉFICE

L'organisme invite la Municipalité au 19^{ième} dîner-bénéfice qui aura lieu le vendredi 18 novembre 2016 à 18h, au Mess des officiers de la BFC Bagotville. Le coût des billets est de 200 \$. Aucune disponibilité des membres du Conseil.

8.D. SEDPHOTO - PUBLICITÉ CALENDRIER 2017

Sedphoto sollicite la Municipalité demande une commandite pour le calendrier 2017 au profit de la Maison des jeunes La Zone. La demande est refusée.

8.E. CERCLE DES ANNÉES D'OR D'HÉBERTVILLE - DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE ET COMMANDITE VIN D'HONNEUR

L'organisme demande la gratuité de la salle Multifonctionnelle pour la fête de la Reconnaissance à nos aînés et une commandite pour le vin d'honneur. Cette soirée aura lieu le dimanche 4 décembre 2016. La gratuité est accordée et un montant de 125 \$ est accordé pour le vin d'honneur.

8.F. OPÉRATION NEZ ROUGE LAC-SAINT-JEAN EST - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

L'organisme demande une aide financière à la Municipalité. La demande est refusée.

8.G. TEL-AIDE - INVITATION AU COCKTAIL-BÉNÉFICE

L'organisme invite la Municipalité pour un cocktail-bénéfice qui aura lieu le jeudi 17 novembre 2016 à 18h, au Centre culturel d'Alma. Le coût des billets est de 75 \$. L'achat d'un billet est accordé. Monsieur le conseiller, Christian Desgagnés est délégué à cette activité.

8.H. M. MAURICE SAVARD - DEMANDE DE GRATUITÉ

Monsieur Savard demande la gratuité de location de tables et chaises pour une rencontre qui avait lieu en mai 2016 dans le cadre des déjeuners de

l'Association des professeurs retraités en éducation physique. Cette demande est acceptée.

8.I. CANARDS ILLIMITÉS - INVITATION À UN ÉVÈNEMENT-BÉNÉFICE

L'organisme invite la Municipalité à un évènement-bénéfice qui aura lieu le samedi 12 novembre 2016, à 17h30, à l'Hôtel Universel d'Alma au coût de 80 \$ du billet. Aucune disponibilité. La demande est refusée.

8.J. ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS (AQEPA) - DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA PALESTRE

L'organisme demande la gratuité de la Palestre pour la rencontre des membres à l'occasion de Noël, le samedi 26 novembre 2016. Cette gratuité est acceptée.

8.K. FONDATION DE L'HÔTEL DIEU D'ALMA - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

L'organisme demande une aide financière annuelle dans le cadre d'un nouvel engagement de cinq ans. Ce point est reporté et sera traité en 2017.

9. RAPPORT DES COMITÉS

LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a assisté aux rencontres suivantes :

- 2 Séances extraordinaires
- 2 rencontres Commission des loisirs
- Havre Curé-Hébert
- Projet jeux d'eau et skate parc
- Comité de finances Municipalité et Mont Lac-Vert
- Soirée de la reconnaissance des bénévoles

LE CONSEILLER M. MARC RICHARD :

Le conseiller M. Marc Richard informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- 2 Séances extraordinaires
- Conseil d'administration de l'Office municipale d'habitation
- Rencontre pour clôture mitoyenne de l'Office municipale d'habitation
- Conseil d'administration de la Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert

LE CONSEILLER M. TONY CÔTÉ

Le conseiller M. Tony Côté informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- 2 Séances extraordinaires
- 2 Rencontre Commission des loisirs
- Association forestière
- Rencontre pour la soirée de la reconnaissance des bénévoles

LE CONSEILLER M. ROBERT DUCHESNE :

Le conseiller M. Robert Duchesne informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- 2 Séances extraordinaires

- Régie Intermunicipale en Sécurité incendie Secteur Sud
- Souper fondation Bell
- Comité consultatif d'urbanisme
- Rencontre citoyens rue Mézy et Vézina
- Régie du Parc Industriel Secteur Sud

LE CONSEILLER M. CHRISTIAN DESGAGNÉS :

Le conseiller M. Christian Desgagnés informe qu'il a participé aux rencontres suivantes :

- 2 Séances extraordinaires
- Rencontre citoyens rue Mézy et Vézina
- Comité de finances Municipalité et Mont Lac-Vert

LE CONSEILLER M. YVES ROSSIGNOL :

Le conseiller M. Yves Rossignol informe qu'il a participé aux rencontres suivantes :

- Office municipale d'habitation
- Réunion annuel Maison des jeunes La Zone
- Rencontre citoyens rue Mézy et Vézina

LA MAIRESSE MME DORIS LAVOIE :

La mairesse Mme Doris Lavoie informe qu'elle a participé à plusieurs rencontres, notamment dans les dossiers suivants :

- Conférence de presse pour la MRC, Re : Annonce de la nouvelle structure CLD qui devient CIDAL au 1^{er} janvier 2017
- Réunion du Conseil d'administration du Centre local de développement
- Rencontre régulière MRC
- Plénier MRC
- 2 séances extraordinaires du Conseil
- Visite du site LET par la RMR
- Conseil d'administration du Parc Régional Lac Kénogami
- Rencontre avec représentants de la Fabrique M. Maltais et Mme Beaupré
- Conseil d'administration de la Régie Incendie
- Conseil d'administration de la Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert
- 1^{ère} pelletée de terre du bâtiment sanitaire
- Conseil d'administration de la résidence le Pionnier
- Rencontre avec les représentants de la Véloroute
- Rencontre citoyens rues Mézy et Vézina, Re : Talus, à suivre
- Conseil d'administration Parc Industriel Secteur Sud
- Dossier Vitesse SQ Entrés nord du village (vers Hébertville-Station) La SQ a fait une quarantaine d'interventions 6 ou 7 contraventions
- Souper de la Société d'Histoire
- Souper Vins et fromages du Club Optimiste
- Rencontre avec la Commission Scolaire Lac-Saint-Jean, dossier échange
- Rencontre avec la direction locale des écoles, M. René Simard
- Soirée reconnaissance des bénévoles
- Plusieurs citoyens rencontrés ainsi que des commerçants et des industriels

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.A. NOMINATION DIRECTION GÉNÉRALE PAR INTERIM

CONSIDÉRANT la vacance découlant du départ du directeur général;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité des ressources humaines;

5234-2016

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De nommer Madame Kathy Fortin à titre de directrice générale par intérim pour la période de vacances du poste de direction générale et jusqu'à ce que le poste soit comblé.

10.B. MANDAT MADAME LAVOIE ET MONSIEUR RICHARD

CONSIDÉRANT la vacance découlant du départ du directeur général;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité des ressources humaines;

5235-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De nommer Madame Doris Lavoie et Monsieur Marc Richard pour représenter le Conseil lors du processus de conciliation dans le dossier du directeur général.

10.C. MANDAT ME SAUCIER - EMPIÈTEMENT ET TROUBLES DU VOISINAGE

ATTENDU QU'un propriétaire a construit des bâtiments sur un terrain appartenant à la Municipalité, portant le numéro de lot 4 685 698;

ATTENDU QUE la Municipalité a envoyé un avis écrit au propriétaire demandant l'enlèvement des bâtiments;

ATTENDU QUE le propriétaire a envoyé une mise en demeure à la Municipalité le 1^{er} septembre dernier;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite conserver ce terrain à des fins récréatives et qu'elle souhaite mettre fin à l'empiètement sur les terrains municipaux;

5236-2016

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser Me Gaston Saucier, de la firme Les Avocats Gaudreault, Saucier, Simard S.E.N.C. à poursuivre les démarches dans ce dossier afin de régulariser la situation.

10.D. MOTION DE FÉLICITATIONS

La conseillère, madame Éliane Champigny dépose une motion de félicitations à l'endroit de Madame la mairesse, Doris Lavoie. Madame Lavoie a complété tous les cours lui octroyant le diplôme d'administrateur municipal. Bravo pour tous les efforts déployés.

10.E. MOTION DE FÉLICITATIONS - MONTÉE DES HÉROS

Le conseiller, monsieur Tony côté dépose une motion de félicitations à l'endroit des responsables de la fondation de l'Hôtel Dieu d'Alma pour l'organisation de la 3^{ième} édition de la Montée des Héros qui a eu lieu à la fin septembre. Cette activité a été aussi couronnée de succès par la Chambre de Commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean Est lors du gala du 4 novembre 2016. À cette occasion, la Fondation de l'Hôtel Dieu d'Alma s'est méritée un lauréat dans la catégorie « Organisme à but non lucratif ». Bravo à tous pour ces hommages bien mérités.

10.F. MOTION DE FÉLICITATIONS - SOIRÉE DE LA RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

La mairesse, madame Doris Lavoie dépose une motion de félicitations à l'endroit de la Commission des Loisirs, pour l'organisation de la soirée de la reconnaissance des bénévoles, qui a eu lieu le vendredi 4 novembre 2016.

Aux dires des bénévoles présents, cette soirée est un succès et tous ont pu vivre une belle activité.

Bravo et merci pour tout le travail effectué à cette occasion.

11. LISTE DES COMPTES

11.A. LISTE DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

5237-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général de la Municipalité d'Hébertville pour une somme totalisant 326 788,37 \$.

11.B. LISTE DES COMPTES DU MONT LAC-VERT

5238-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général du Mont Lac-Vert pour une somme totalisant 26 634,15 \$.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Plusieurs citoyens présents ont pu poser des questions de différents ordres, principalement dans les dossiers suivants :

- Caserne de pompiers
- Déneigement des trottoirs

- Directeur général
- Et autres points de la présente réunion

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Christian Desgagnés propose de lever l'assemblée, à 21h53.

MME DORIS LAVOIE
MAIRESSE D'HÉBERTVILLE

KATHY FORTIN
DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM